

Paris, le 19 avril 2020

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ**  
CHEZ VOUS

### Information Coronavirus n°34

**Concernant la situation en France**, 111 821 cas confirmés sont recensés et 30 639 personnes sont hospitalisées, soit 551 personnes de moins que le 17 avril 2020.

- Parmi les personnes hospitalisées, 5 833 cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation ;
- 194 patients de moins que le 17 avril 2020 sont en réanimation le 18 avril 2020. Ce solde reste négatif depuis 10 jours. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves ;
- 11 842 décès du coronavirus ont été enregistrés en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie et 7 481 décès enregistrés dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
- Au global, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020, ce sont 35 983 personnes qui sont sorties guéries de l'hôpital (1 563 ces dernières 24h).

**La circulation du virus se stabilise à un plateau élevé.** La stratégie de confinement généralisé du territoire national commence à porter ses fruits mais nous devons rester mobilisés : il ne faut pas relâcher nos efforts collectifs dans la lutte contre le coronavirus.

**Le respect par les Françaises et les Français de toutes les mesures barrières, de la distanciation physique d'un mètre minimum, de la distanciation sociale et des mesures de confinement demeure essentiel pour réduire la vitesse de propagation de l'épidémie.**

\*\*\*

A la suite des annonces du Président de la République sur l'organisation progressive du déconfinement, **le Gouvernement a fixé hier le calendrier et les modalités des concours d'entrée dans les grandes écoles à l'issue des classes préparatoires (CPGE) :**

- Les épreuves des concours d'entrée dans les grandes écoles seront organisées **du 20 juin 2020 au 7 août 2020 ;**
- **Les épreuves écrites** seront organisées dans l'ordre défini dans le cadre du comité de pilotage et de façon à garantir la sécurité des candidats, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires en vigueur. Les écoles, notamment militaires, ayant des contraintes particulières de recrutement pourront prévoir sous leur responsabilité légale des épreuves additionnelles, dans le respect de ce calendrier ;

- **Les candidats auront accès à leur classement par école au plus tard le 8 août 2020**, pour un début des procédures d'appel à partir du 12 août 2020 au plus tard, afin de permettre le maintien des dates de la rentrée de septembre.

\*\*\*

Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises mises en place par le Gouvernement, **le Médiateur des entreprises est le dispositif privilégié pour vous aider à trouver des solutions à tout type de différends que vous pouvez rencontrer avec une autre entreprise ou l'administration.**

- Le Médiateur des entreprises propose **un service de médiation gratuit, rapide et confidentiel** ;
- Il est également à votre disposition pour **répondre à vos questions concernant le comportement à adopter avec vos partenaires commerciaux et pour orienter vos demandes vers les services compétents dans le cadre des mesures de soutien** ;
- Le Médiateur des entreprises **s'adresse à tous les acteurs économiques**. Il est doté d'une équipe de 60 médiateurs expérimentés sur tout le territoire. Il obéit à des règles strictes de confidentialité, neutralité, indépendance et impartialité.

**Vous pouvez saisir le médiateur :**

- En cas de différend avec une autre entreprise dans l'exécution d'un contrat (conditions de paiement, rupture brutale de contrat, refus de reconnaissance ou « utilisation abusive » de la force majeure...)
- En cas de difficulté pour obtenir le report de votre loyer (bail commercial), la suspension de vos factures d'eau et d'énergie par exemple, et si vous n'avez pas obtenu de réponse de la part du bailleur ou du prestataire de service.
- En cas de difficultés dans le cadre de la commande publique (problèmes d'exécution de la commande, pénalités, non-paiement...)

**Dans tous ces cas, vous devez procéder à une saisine formelle en cliquant « Saisir le Médiateur » sur le site <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>**

**Retrouvez toutes les informations sur le médiateur des entreprises sur : <https://www.economie.gouv.fr/files/2020-04/fiche-info-mde.pdf>**

\*\*\*

**Le porte-hélicoptères amphibie Dixmude (PHA Dixmude) est arrivé hier aux Antilles pour aider les populations et les autorités civiles à faire face à l'épidémie de Covid-19.**

- Le Dixmude a été prioritairement configuré et chargé pour appuyer et apporter du soutien au commandant supérieur des Forces armées aux Antilles (FAA), mais aussi en Guyane le cas échéant, et aider à gérer les conséquences de l'épidémie ;
- **En complément du matériel embarqué** (170 000 masques FFP2, un million de masques chirurgicaux et du gel hydro-alcoolique), **quatre hélicoptères du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur et leurs équipages** ont pris place à bord ainsi que **des renforts du Service de santé des armées et des experts en désinfection** ;
- Les moyens aéronautiques embarqués viennent renforcer la flotte d'aéronefs déjà mise en œuvre par les services de l'État aux Antilles. Ils permettront ainsi d'accroître la mobilité et la réactivité de ces services, y compris dans le domaine sanitaire, notamment entre les îles du Nord des Antilles et la Guadeloupe ;
- Le navire effectuera dans un premier temps une tournée logistique dans les îles des Antilles françaises en rejoignant d'abord Saint-Martin le 17 avril 2020, puis la Guadeloupe ce jour, et enfin la Martinique le 19 avril 2020.

\*\*\*

Bien que ma permanence parlementaire et mon bureau parisien soient fermés jusqu'à nouvel ordre, avec mon équipe parlementaire, nous sommes en télétravail et continuons de répondre à vos sollicitations.

**Pour nous contacter par mail :** [alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr)

**Pour nous téléphoner :** 01.40.63.04.06 ou 04.93.16.24.03

**Pour suivre notre actualité :**

 @A\_Ardisson

 @aardisson

[alexandra-valetta-ardisson.fr](http://alexandra-valetta-ardisson.fr)

**Alexandra VALETTA-ARDISSON**  
Députée La République En Marche des Alpes-Maritimes

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades